



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

OBJET : SANTÉ

43) Etude de recherche ' Efficacité de l'évaluation et de la communication de l'âge pulmonaire comme aide au sevrage tabagique '
Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) -
Convention

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_43-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 43

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	33
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.	2

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 43

PRÉSENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

ABSENTS EXCUSÉS

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSÉS

M. AUBRY, Conseiller municipal,

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



SANTÉ

43) Etude de recherche ' Efficacité de l'évaluation et de la communication de l'âge pulmonaire comme aide au sevrage tabagique '
Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) - Convention

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu le code de la santé publique, notamment son article L.1121-1 faisant référence aux recherches interventionnelles qui ne comportent que des risques et des contraintes minimales, dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé, après avis du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

vu la loi n°2004-800 du 6 août 2004 relative à la Bioéthique,

vu la loi n°2004-806 relative à la politique de santé publique,

vu la loi n°2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine,

considérant que l'étude sur l'« *Efficacité de l'évaluation et de la communication de l'âge pulmonaire comme aide au sevrage tabagique : essai randomisé pragmatique en cluster* » a été qualifiée de recherche interventionnelle qui ne comporte que des risques et des contraintes minimales,

considérant que l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris propose à la ville d'Ivry-sur-Seine de participer à cette étude portant sur la pertinence d'un dépistage de l'âge pulmonaire comme aide au sevrage tabagique,

considérant le souhait de la Ville de faire participer la patientèle du centre municipal de santé Fanny Dewerpe sur la base du volontariat,

vu la convention ci-annexée,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris relative à la mise en œuvre de l'étude sur l'« *Efficacité de l'évaluation et de la communication*

de l'âge pulmonaire comme aide au sevrage tabagique : essai randomisé pragmatique en cluster »
et AUTORISE le Maire à la signer.

ARTICLE 2 : PRECISE que l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris prend en charge les coûts spécifiques requis par le protocole de l'essai dont la rémunération du médecin pour l'information et l'inclusion des sujets à hauteur de 100 €/sujet.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE - 8 JUIL 2024
RECU EN PREFECTURE
LE - 8 JUIL 2024
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE - 8 JUIL 2024